

CFVU DU 07 MARS 2024

AVIS RELATIF AU CALENRIER DES INSCRIPTIONS 2024-2025 EN 1^{ER} ET 2^{EME} CYCLE

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 07 mars 2024 réunie sous la présidence de Madame Marie Mellac, vice-présidente de la CFVU,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Le quorum ayant été constaté en début de séance,

➡ DÉCIDE

Article 1

Par la présente délibération, la commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne donne un avis favorable au calendrier des inscriptions 2024-2025 en 1^{er} et 2^{ème} cycle.

Article 2

La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 08/03/2024.*

Présents	14
Représentés	12
Abstention(s)	0
Suffrages exprimés	23
Pour	26
Contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.

Publié le : 20/08/2024

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

CALENDRIER DES INSCRIPTIONS 2024/2025

Informations :

Pour les bacheliers :

Résultats du bac 1^{er} groupe : 08/07

Résultats du bac 2^{ème} groupe : 11/07

Pour les réinscriptions :

Résultats 1^{ère} session : 30/05

Résultats 2^{ème} session : 15/07

Rentrée :

Prérentrée : 02/09

Début des cours : 09/09

ETAPES	DATES
1	<p style="text-align: center;">Du 26/06 au 19/07 et du 19/08 au 06/09</p> <p>Situations spécifiques :</p> <p><u>Candidats en 1^{ère} année de BUT ou Licence ayant accepté une proposition Parcoursup :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ inscription en ligne obligatoire avant le 19/07/2024 si acceptation avant le 10/07/2024, ↳ inscription en ligne obligatoire avant le 30/08/2024 si acceptation après le 10/07/2024, <p><u>Candidats en 1^{ère} année de Master ayant obtenu une autorisation d'inscription notamment via Mon Master :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ inscription en ligne obligatoire avant le 19/07/2024 si acceptation avant le 15/07/2024, ↳ inscription en ligne obligatoire avant le 06/09/2024 si acceptation après le 15/07/2024. <p><i>En cas de non inscription selon le calendrier ci-dessus, la place pourra être attribuée à un autre candidat.</i></p>
2	<p style="text-align: center;">Du 26/06 au 19/07 et du 19/08 au 13/09 ⁽¹⁾</p> <p>Dépôt des pièces justificatives en ligne (PJWEB)</p> <p>⁽¹⁾ Les étudiants qui n'auront pas fourni leur notification de Bourse avant le 15/09 seront considérés comme non-boursier. Ils devront s'acquitter de la totalité du paiement.</p>
3	<p>Inscription pédagogique en UFR</p> <p>La phase d'inscription administrative est suivie par une phase d'inscription pédagogique au cours de laquelle l'apprenant s'inscrit aux enseignements obligatoires et/ou optionnels. Les calendriers et procédures d'inscription sont à consulter par formation auprès des composantes dès la fin de l'inscription administrative. Les inscriptions pédagogiques devront être achevées avant le début des enseignements, à savoir le 09/09 sauf pour les étudiants ayant obtenu une autorisation d'admission tardive.</p>

Toute inscription non payée et/ou incomplète (pièces justificatives non transmises ou titre d'accès non-conforme) sera annulée le 04/10.

Certaines formations spécifiques (ex : Master 2, préparation aux concours...) pourront obtenir une prolongation du délai d'inscription jusqu'au 04/10.